



Sortie du 1^{er} décembre 2018

Ornithologie et découverte de la nature aux lacs de Viry-Grigny

Animateur: Alain de Guerra

Résumé: Le secteur à vocation naturelle des lacs de Viry-Grigny est toujours bien fréquenté par l'avifaune. C'est ainsi que, malgré des conditions d'observation défavorables, 17 espèces d'oiseaux ont été observées, dont une aigrette garzette, plusieurs canards chipeaux et de nombreux canards souchets. Une forte averse a interrompu l'animation.

Présentation du site:

La plaine agricole qui s'étendait entre les villages de Grigny et de Viry-Chatillon a été exploitée à partir du début du XXe siècle et jusqu'aux années 1960 par la Compagnie des Sablières de la Seine pour l'extraction du sable, dont le besoin était en forte expansion suite à la généralisation des constructions en béton. Après arrêt de l'exploitation par épuisement, le site, couvrant une centaine d'hectares, a été abandonné. Les fouilles, non réhabilitées, ont fini de se remplir d'eau provenant soit d'infiltrations, soit de ruissellements d'eaux pluviales. Ces dernières, descendant du co-teau récemment urbanisé, ont pollué l'eau des lacs qui sont devenus insalubres.

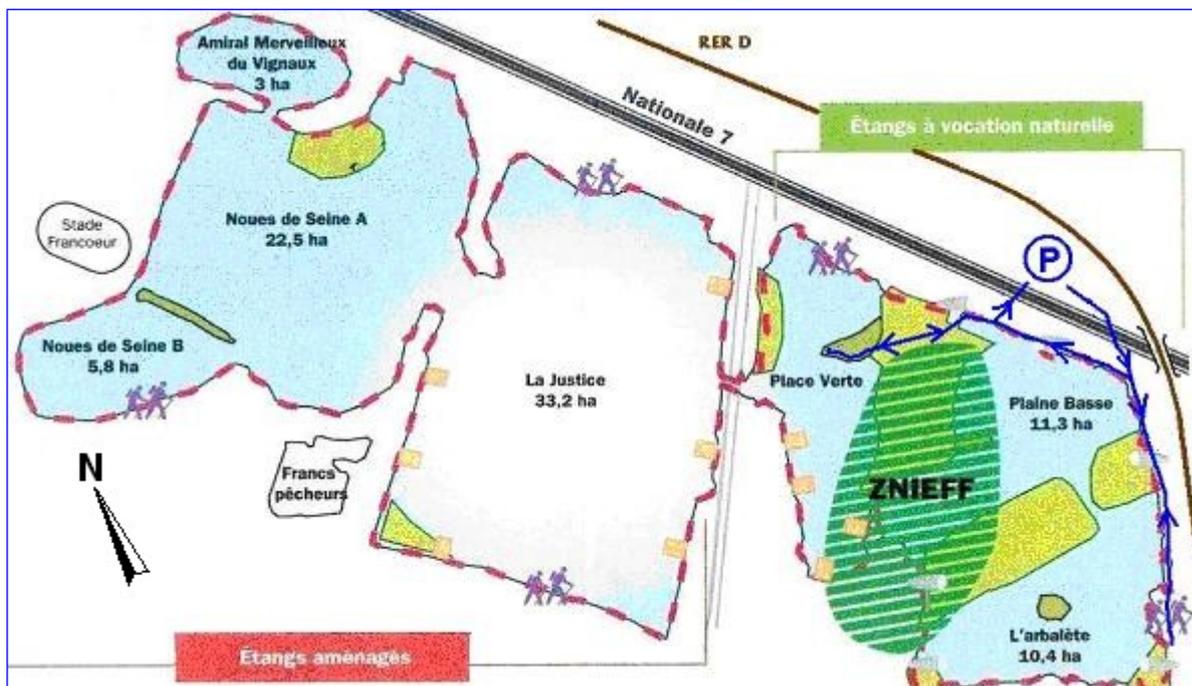
Une vaste entreprise de réhabilitation a été entreprise au début des années 2000, pour améliorer la qualité du site et en faire une zone de loisirs. Des ouvrages de dépollution ont été construits, des zones humides où les plantes retiennent certains polluants ont été aménagées. Une communication avec la Seine a été établie, équipée d'un batardeau qui limite les échanges entre les deux milieux. La reconversion a également porté sur de nombreux aménagements visant à améliorer la sécurité (profilage des berges, passerelle piétonne).

Les lacs sont constitués de plusieurs bassins communicants où sont réparties les diverses activités de loisirs (pêche, plongée sous-marine, ski nautique, voile, modélisme) ; les trois bassins situés au sud-est sont aménagés en zone à vocation naturelle, une partie est classée en espace naturel protégé (ZNIEFF = Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) en raison de la présence d'espèces remarquables. Une cinquantaine d'espèces d'oiseaux y nichent.

L'aménagement des zones humides, facteur important en faveur de la biodiversité (nidification de nombreux oiseaux, reproduction de batraciens, développement de plantes spécifiques) a consisté en l'installation de structures grillagées de faible épaisseur (« matelas Reno ») ou approximativement cubiques (gabions), lestées de pierres et couvertes de terre végétale, sur laquelle ont été effectuées les plantations initiales, qui se sont développées de façon visible depuis notre visite de 2010.

Un circuit pédestre d'environ 8 km permet de faire le tour des lacs.

Plan du site et itinéraire (en bleu):



Participants: 12 personnes.

Météo: pluie fine en début de sortie, devenant forte et durable, interrompant l'animation.

Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes et Environs

Aspect ornithologique

Liste des espèces observées :

Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>



Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

Quelques commentaires :

La silhouette et le comportement de la foulque macroule et de la gallinule poule-d'eau sont très voisins. La poule-d'eau est nettement plus petite, son bec est rouge, elle présente une ligne blanche sur les côtés. La foulque a un bec et une plaque frontale blancs, le corps est gris sombre uniforme.

L'aigrette garzette, plus petite que la grande aigrette, se reconnaît à coup sûr à ses pattes jaunes (noires chez la grande aigrette) lorsque la distance ne permet pas d'apprécier la taille.

Le canard souchet se reconnaît à son bec particulièrement long.



Foulque macroule (*Fulica atra*)



Héron cendré (*Ardea cinerea*)

Mycologie

Un petit groupe d'auriculaire mésentérique (*Auricularia mesenterica*), non comestible, a été observé sur un poteau, à ne pas confondre avec l'oreille de Judas (*Auricularia auricula-judae*) comestible, dont la face supérieure est lisse alors que celle d'*A. mesenterica* est pubescente.

Autres

Accroché sur des branches à une dizaine de mètres de haut, un nid de frelon asiatique, déjà endommagé, était devenu visible suite à la chute des feuilles. A cette saison, le nid est vide : les ouvrières et les mâles sont morts, les reines fécondées se sont dispersées pour passer l'hiver dans une cavité à l'abri du froid, avant de fonder un nouveau nid au printemps.

Rédaction et photos : Alain de Guerra